

COMITÉ D'ETHIQUE



SON ROLE ?

Les décisions médicales soulèvent de plus en plus souvent des questions difficiles sur le plan éthique. Dans le cadre de la loi des droits des malades du 4 mars 2002, le Comité d'Ethique du Centre Hospitalier de la Haute-Marne ouvre un espace de réflexion et de concertation. Il a pour vocation de favoriser la réflexion éthique dans l'établissement et d'éclairer et d'aider les membres de ce dernier dans leurs décisions, particulièrement lorsqu'elles sont complexes.

Les avis rendus par le comité sont **consultatifs et non décisionnels**.

Les travaux du comité portent sur l'analyse de notions et concepts en lien avec les situations rencontrées dans l'établissement. Si la réflexion porte sur un cas clinique, le comité apporte un éclairage, un processus d'aide à la décision et la production d'un avis.

La réflexion pourra à la fois porter sur des situations en cours ou des situations passées.

Le comité éthique confronte les opinions/visions de ses membres. Par une réflexion partagée et en suivant une méthodologie d'analyse éthique, il s'efforce de répondre aux interrogations des personnels, des bénévoles, des usagers, des personnes accompagnées, de leurs familles ou de leurs proches.

SA COMPOSITION ?

Le Comité Ethique est composé de membres du personnel des Centres Hospitaliers de la Haute-Marne, de Joinville et de Wassy. Sa composition se veut pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire afin d'apporter une réflexion large et riche, preuve de qualité des échanges. Des personnes extérieures à l'établissement (représentants des usagers, familles, juristes, philosophes, médecins libéraux, ...) peuvent également devenir membres de ce comité.

L'ETHIQUE C'EST QUOI ?

Ethique vient du grecque « *ethos* » qui signifie à la fois « mœurs, lieu de vie, habitude, caractère ... » traduisant la manière de vivre d'un groupe d'individus. L'éthique, dans le champ de la philosophie et des sciences humaines, établit des critères pour agir librement dans une situation donnée dans le respect de soi même et d'autrui. Elle interroge les principes d'une morale en situation à la recherche du bien vivre et du bien agir.

La réflexion éthique naît et devient nécessaire lors d'une situation complexe dans laquelle entrent en conflit de nombreuses valeurs et qu'aucune décision/solution ne semble évidente.

L'éthique dans le milieu de la santé intéresse l'ensemble des pratiques médicales et notamment :

- Le sens du soin et la relation soignant-soigné.
- La maîtrise de la procréation, le diagnostic prénatal, la réanimation néonatale...
- Les questions liées à la fin de vie comme l'obstination déraisonnable, l'euthanasie, les soins palliatifs, les prélèvements d'organes...
- La recherche biomédicale (sur les cellules souches, l'embryon...) et épidémiologique comme la constitution de fichiers...
- Les questions liées aux contraintes économiques, à l'équité des soins et à l'accès aux soins ...

UN QUESTIONNEMENT : UNE SAISINE ETHIQUE ?

Le Comité d'Éthique peut être saisi par tout professionnel de santé, de tout service, par les patients, les usagers, les représentants des usagers, les représentants des familles, la Commission Des Usagers, le Conseil de la Vie Sociale, etc. Le comité peut également s'auto saisir d'une question délicate. La saisine peut porter sur une situation complexe en cours ou passée. Un formulaire est à disposition dans les services et sur la base documentaire de l'établissement, sur le site internet et intranet. Il est également accessible en flashant le QR CODE sur l'affiche du comité éthique de l'établissement.

La saisine sera analysée en séance en utilisant une méthode d'analyse éthique.

Les avis rendus par le comité seront diffusés systématiquement aux demandeurs et aux membres du comité, et si besoin et sous la responsabilité des pilotes, aux unités et aux personnels concernés de l'établissement.

Tous les professionnels et étudiants, patients, représentants légaux, proches, médecins intervenant dans la prise en charge des soins, peuvent saisir le comité éthique. Cette saisine sera lue uniquement par les pilotes du comité éthique et sera ensuite exposée devant l'ensemble du comité éthique. Un avis pourra être rendu au demandeur ; il ne s'agira pas d'une décision ou d'une recommandation, mais bien d'éléments de réflexion. Cette fiche de saisine doit être envoyée aux pilotes du comité.

Demandeur :

Nom / Prénom :

Qualité :

Adresse courriel ou postale :

Demande d'anonymat pour la présentation au comité éthique

Souhaitez-vous être présent le jour de l'analyse de votre saisine ? Oui Non

Problématique éthique rencontrée : (décrivez la situation qui vous interpelle)

Si vous avez entrepris des démarches, indiquez lesquelles :

Remarques éventuelles :



Merci d'envoyer votre demande aux pilotes du comité éthique par courrier interne ou par mail à :

- **Victoria PAGANI**, responsable des usagers :
03 25 56 83 84 - victoria.pagani@ch-saintdizier.fr
- **Alexandra WIKTOR**, directrice des soins et de la qualité :
03 25 56 83 51 - alexandra.wiktor@ch-saintdizier.fr
- **Cellule qualité** : 03 25 56 83 82 - qualite@chhm.fr

« **COMITE ETHIQUE CHHM - CONFIDENTIEL** »